

Le Conseil Parisien de la Jeunesse présente son rapport d'activité 2017/2018

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a présenté ce lundi 24 septembre son rapport d'activité 2017/2018 lors du Conseil de Paris

Ce lundi 24 septembre, deux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ), Amina Layes et Nicolas Marly, ont présenté, au nom de leur instance, lors du Conseil de Paris, le bilan de l'année écoulée.

La Maire de Paris invite chaque année, par une lettre de mission, le CPJ à travailler sur plusieurs projets en cours de la municipalité. Cette année, les membres du CPJ ont notamment planché sur la propreté, la modernisation du réseau des bibliothèques municipales, l'appropriation du patrimoine parisien par les habitants, le plan climat air énergie de la Ville de Paris ou encore la deuxième feuille de route du plan économie circulaire.

Les recommandations du CPJ sont régulièrement mises en œuvre. Ainsi, à titre d'exemple et conformément aux propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse, une étude sur la gratuité des transports en commun a été lancée. De même, les actions de la Ville en matière de sensibilisation des Parisiens sur la propreté se sont multipliées.

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la jeunesse est une instance de démocratie participative qui permet à de jeunes Parisien-ne-s de donner leur avis à la municipalité afin que soient mieux prises en compte leurs attentes. Il est composé à parité de 100 jeunes, âgé-e-s de 15 à 30 ans, qui habitent, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris. Ses membres sont désignés par tirage au sort après dépôt de candidature, pour un mandat de deux ans non renouvelable. L'appel à candidature pour le renouvellement partiel du CPJ sera ouvert du 24 septembre au 24 octobre 2018 sur cpj.paris.fr.

« Paris se construit avec les Parisiens, et notamment avec les jeunes. Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance consultative essentielle, il vient compléter les nombreux dispositifs de participation citoyenne que nous avons mis en place à Paris », se réjouit Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative et de la jeunesse.

Retrouvez le rapport d'activité du Conseil Parisien de la Jeunesse ici : [lien téléchargement du document](#)

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61